

5885 – Responsable Enfance Famille (F/H)

CDD 6 mois – CDAS du Pays Malouin

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Catégorie(s)	A
Filière(s)	FILIERE ADMINISTRATIVE
Cadre(s) d'emploi(s)	Attachés territoriaux
Pôle	POLE TERR ET SERV PROXIMITE
Secteur géographique	Pays de St Malo
Localisation géographique	Saint-Jouan des Guérets
Structure hiérarchique	Centre départementale d'action sociale du Pays Malouin

PRÉSENTATION

Présentation Le Département d'Ille et Vilaine recrute un.e responsable enfance famille dans le cadre d'un CDD de six mois (renouvelable). La mission est à effectuer dès que possible au sein du Centre Départementale d'Action Social (CDAS) du Pays Malouin situé à Saint-Jouan des Guérets.

DESCRIPTION DU POSTE

Fonctions Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du CDAS et au sein d'une équipe pluridisciplinaire, le.la responsable enfance famille coordonne, anime et assure la mise en œuvre de la politique de prévention et de protection de l'enfance. Il.elle est le.la garant.e de l'application du cadre juridique de l'aide sociale à l'enfance. Il.elle représente le Département auprès de l'autorité judiciaire.

Missions générales Il.elle exerce les missions suivantes :

ENCADREMENT ET MANAGEMENT

- Assurer, en lien avec le RCDAS, le management hiérarchique de l'équipe ASE et de l'équipe PMI. Pour l'équipe PMI, le REF se concerta avec le médecin de PMI qui assure un encadrement fonctionnel et technique de l'équipe.
- Assurer une expertise et un accompagnement juridique au niveau de la protection de l'enfance.

DECISIONS ET SUIVI DE LEUR MISE EN ŒUVRE

- Décider, organiser et veiller à la mise en œuvre des mesures individuelles administratives de l'aide sociale à l'enfance : accueil provisoire, technicien(ne) d'intervention sociale et familiale, accompagnement en économie sociale et familiale, auxiliaire de vie sociale, aide éducative à

domicile, aide éducative à domicile familiale et globale, accueil provisoire jeune majeur, accueil en centre parental, aides financières (allocations mensuelles et secours d'urgence) pour les jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure ASE (exemple AED JM) ou ayant été confiés au service de l'ASE, accueil parental, EEC, ...

- Prendre les décisions relatives aux informations préoccupantes en lien avec les conseillers techniques.

- Saisir les autorités judiciaires compétentes en vue d'une décision : assistance éducative (placement judiciaire, aide éducative à domicile en milieu ouvert, aide éducative à domicile renforcée, placement à domicile, mesure judiciaire d'investigation éducative, allocation pour les tiers digne de confiance), délégation de l'autorité parentale, procédure de délaissement parental, tutelles, aide à la gestion budgétaire et familiale, droit de visites et d'hébergement...

- Valider les écrits professionnels relatifs à ses décisions.

- Prendre les décisions à l'issue des instances pluridisciplinaires sur le champ de la protection de l'enfance en concertation si besoin avec le ou les conseillers techniques.).

- Informer les familles de ses décisions selon des modalités qu'il (elle) définit.

Spécificités du poste Déplacements fréquents. Permis B obligatoire.

Temps de travail Temps complet.

PROFIL REQUIS

Connaissances

- Très bonne maîtrise de la législation et la réglementation en matière de protection de l'enfance et de protection maternelle et infantile.
- Bonnes bases juridiques relatives au droit des personnes et à l'action sociale des familles

Niveau de diplôme Bac +3 minimum

Aptitudes requises

- Aptitude au Management d'équipes
- Aptitude à la décision et à la négociation
- Qualités relationnelles, d'écoute et d'analyse.
- Capacité d'organisation et de rigueur dans le suivi des procédures.
- Goût et aptitude au travail d'équipe.
- Qualités rédactionnelles.
- Capacité d'adaptation.

Expériences Expérience en aide sociale à l'enfance

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Contacts Les personnes intéressées par ce poste peuvent prendre contact avec :
Jean-Pierre LE CANN, Responsable CDAS au 02 22 93 66 00
Emilie LEVALLOIS, gestionnaire RH, service ressources, agence départementale du pays de Saint-Malo, au 02 99 02 45 20, pour toute question administrative sur le recrutement.

Date de fin de publication 31/05/2022